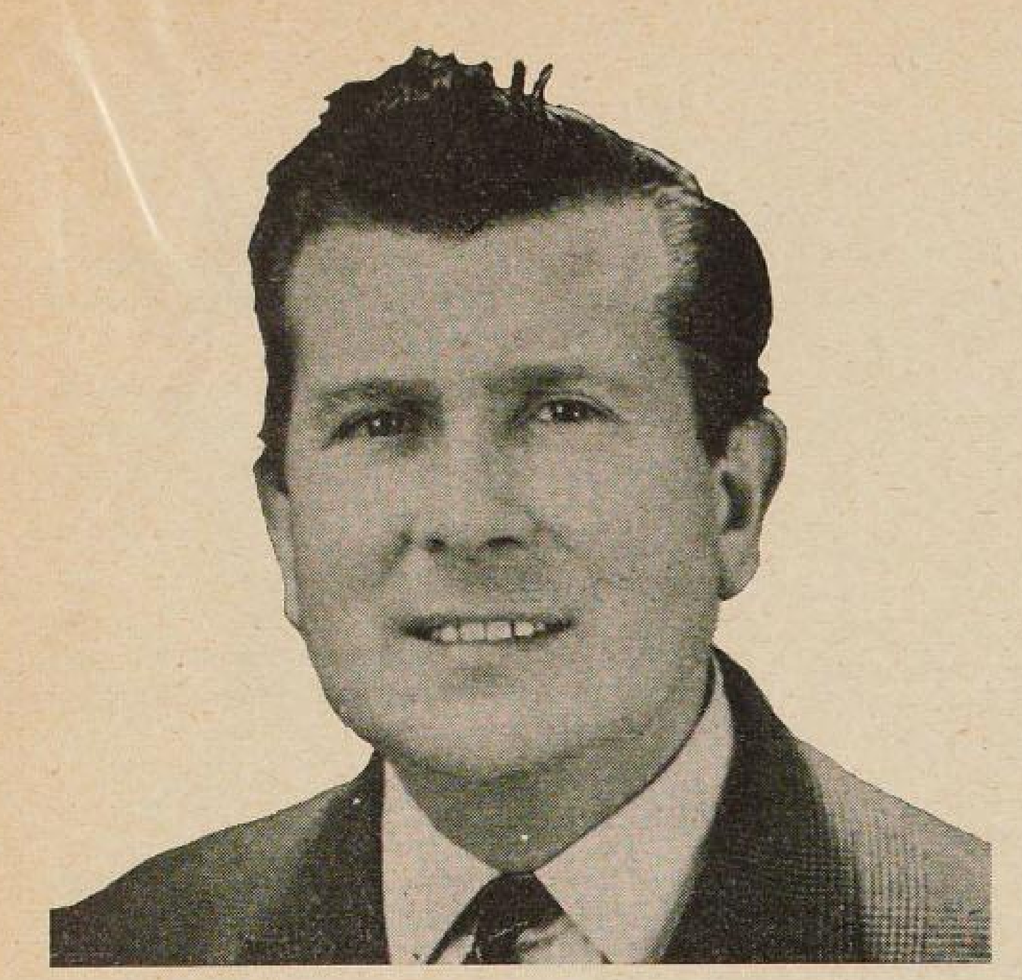


Un programme nouveau...
... par un Homme neuf

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - MARS 1967

1re CIRCONSCRIPTION NICE

CANDIDAT

Roger PANETTA

Républicain de progrès (centre gauche)

Célibataire - Journaliste presse filmée - Evadé - Engagé dans les Forces Françaises Libres à Londres Juillet 1940
Colonne LECLERC 1942-43

SUPPLÉANT :

Henri GIMBERTEAU

Administrateur - Nice

PRÉAMBULE : ÉLECTIONS

La responsabilité des événements de 1958 et de la suite, c'est-à-dire le pouvoir personnel, est entièrement due :

1°) au manque de responsabilité des élus

2°) au non-respect des promesses et programmes par les Députés et les partis

3°) à la désaffection des électeurs pour la chose publique

4°) à l'Impossibilité pour le Premier Ministre de gouverner vu l'instabilité de vote des Députés.

Jusqu'à présent l'électeur était considéré comme un robot, juste capable de déposer un bulletin de vote dans l'urne. C'était d'ailleurs ce que désirait son candidat, qui était son élu et non son représentant, car :

Dès son élection, en fonction de promesses gratuites, l'élu ayant un chèque en blanc signé de ses électeurs, en faisait selon son bon plaisir, de gauche il se retrouvait à droite... L'électeur était trompé, d'où 50 % d'abstentions, sa désaffection, puis son dégoût du système parlementaire.

En 1967, dans une démocratie moderne et de progrès, il ne peut en être pareil.

L'électeur doit être à part entière et doit prendre sa responsabilité dans les destinées du pays. Aussi il apparait primordial de modifier le système actuel par un nouveau, qui le fera l'arbitre de la situation.

RESPONSABILITÉ DE L'ÉLU

L'électeur vote pour un candidat, en fonction de son programme définissant sa politique.

Dans le cas où l'élu change de politique en ne respectant pas ses promesses sur les options contenues dans son programme électoral, un droit de veto peut être déposé à la Mairie, par les signatures de 10 % des électeurs.

Ce pourcentage atteint, l'élu est déchu de son mandat, ce qui provoque immédiatement une nouvelle élection.

L'élu se doit entièrement à ses fonctions de Député et doit cesser toute activité professionnelle.

Un contrôle financier sera exercé sur l'élu pendant son mandat.

NOTRE PROGRAMME REPOSERA SUR CINQ OPTIONS FONDAMENTALES

PRÉSIDENTIELLE

Le système actuel pour l'élection du Président de la République sera maintenu, mais un suppléant sera élu en même temps - ce dernier fera fonction de Vice-Président. En cas de décès du Président, en cours de mandat, il prendra automatiquement sa suite jusqu'au terme légal.

Actuellement, le Général/Président venant à décéder au cours de son mandat, son successeur serait le président du Sénat, Monsieur Monerville, actuellement un des leaders de l'opposition, et non le chef du gouvernement, Monsieur Pompidou.

Devant l'affolement de l'U.N.R., Monsieur Monerville ne sera-t-il pas alors obligé d'avoir recours à l'Article 16 - et ceci au profit de l'opposition ?

Cette éventualité, non prévue par le Général/Président, ne se retournera-t-elle pas alors une nouvelle fois contre la démocratie ?

Je dis qu'il faut donc supprimer l'Article 16.

La fonction sera essentiellement arbitrale.

Le Gouvernement sera assuré par le Premier Ministre assisté de Ministres. Le Parlement exercera un contrôle sur sa politique en tous domaines. Il ne pourra y avoir plus de deux ministères par législature. L'Article 16 de la Constitution devra être abrogée.

Le droit de dissolution appartiendra au seul Président de la République.

FRANCE

Elle doit revenir à la défense Atlantique dans le cadre du nouveau contexte politique et militaire européen.

Elle doit reprendre ses relations d'amitié avec les U.S.A.

Elle signera l'accord de Moscou sur la non-dissimination des armes nucléaires.

O. N. U.

La France a sa place dans cet organisme qui doit être réorganisé pour devenir le « gendarme » non seulement de l'Europe mais du monde. Elle doit intervenir partout où la paix est menacée, puisqu'elle représente 99 % des pays du monde.

La Chine devra un jour, après l'accord de Paix au Viêt-nam, trouver sa place dans cet organisme.

Le droit de veto du Conseil des Cinq sera supprimé. Les décisions devenant exécutives à la majorité des voix.

EUROPE

L'Europe politique doit être formée et ce parallèlement avec l'Europe économique du Marché Commun.

La Grande-Bretagne y sera admise, sans statut privilégié, le plus rapidement possible et, en plein accord avec les autres partenaires.

FORCE DE FRAPPE

La force de frappe deviendra européenne. La FRANCE ne pouvant indéfiniment y consacrer 30 % de son budget, d'autant plus qu'isolée elle ne nous apporte aucune sécurité.

Cette force de frappe devenant européenne entrainera une répartition des dépenses proportionnellement à l'importance des pays membres et s'intégrera dans l'Europe politique et économique.

Dans ce même cadre, le maximum sera fait pour que l'Atome soit mis en priorité au service de la paix et des disciplines humanitaire, scientifique et industrielle.

CONTRACEPTIONS

Dans le monde, la prolifération de l'être humain devient dangereuse et met en danger l'équilibre entre notamment la production agricole et le nombre d'habitants à nourrir.

Il ne faut pas attendre que la Guerre Atomique soit inévitable.

Il faut créer un planning mondial.

Il ne faut plus que la procréation soit le fait du hasard et de l'inexpérience, mais entièrement voulue par les parents. La femme doit exiger la libre disposition de son corps. Donc tout principe n'enfreignant pas la morale et ne portant pas préjudice à la santé, que ce soit la pilule ou autre procédé contraceptif doit être autorisé.

Tout par ailleurs doit être fait pour « promouvoir » la Femme au foyer.

Deviendra nécessaire l'abrogation des articles 2 et 3 de la loi de 1920 qui interdit l'information sur le contrôle des naissances.

LOGEMENT

Prêts à long terme. Appropriation par les Communes des terrains pour abaisser le coût de la construction. Priorité absolue aux constructions pour les classes laborieuse et moyenne, aux jeunes mariés et aux vieux travailleurs dans le besoin.

Aide aux promoteurs et entrepreneurs.
Revision de la fiscalité immobilière.

SALAIRES

En vue d'arrêter les grèves et mieux les prévenir, et pour l'amélioration des conditions de vie des Français, les salaires, retraites, emprunts d'Etat ou autres, dépôts d'Epargne, seront indexés sur le produit de la productivité du pays.

Suppression des zones d'abattement de salaire.

VIEILLESSE

Le Gouvernement a reconnu que le SMIG était le minimum vital, non pour vivre, mais pour survivre. Il doit être accordé à tous les Français de plus de 60 ans.

Cette date d'ailleurs pourra être réduite en fonction de la masse salariale et du chômage.

La Vignette, créée pour le fonds vieillesse, reviendra intégralement à sa destination d'origine.

Pour ceux qui ont moins de DIX MILLE FRANCS de revenu, exonération totale de l'impôt, de même pour les taxes Radio-Télé et réduction sur les transports urbains et S.N.C.F.

La retraite du Combattant 1914-18 leur sera rendue.

JEUNESSE

Sera orientée dans un sens éducatif et moral. L'équivalent des sommes dépensées par l'Administration pour la jeunesse délinquante (ce qui ne veut pas dire l'absoudre) sera mise à la disposition du Ministère de la Jeunesse et des Loisirs pour constructions de Stades, Maisons de Culture, Organisations sportives, de Croisières, etc... Il vaut mieux prévenir que punir.

NATIONALISATIONS

des Banques, Sociétés Aéronautiques, mais qui seront autonomes financièrement parlant. Elles auront leurs propres budgets dont elles seront responsables devant la Cour des Comptes qui sera habilitée à prendre des sanctions à l'échelon le plus élevé.

L'Etat ne pourra leur donner aucune aide financière.

Tous les Monopoles seront brisés et une loi antitrust promulguée.

AIDE AUX PAYS SOUS-DÉVELOPPÉS

Sera exclusivement technique, avec droit pour la Nation prêteuse du privilège de la Nation la plus favorisée. Il ne peut être question d'aider des pays étrangers, même du Tiers-Monde, alors qu'une partie des Français n'a pas le minimum vital qu'ils sont en droit d'exiger et que notre infrastructure dans tous les domaines n'est pas satisfaite.

S. M. I. G.

Ne pourra être « manipulé ». Il progressera au fur et à mesure de l'augmentation réelle du coût de la vie.

Ce qu'il faut, c'est abaisser ou tenter de faire baisser ce coût et non de le freiner artificiellement ou de suivre sa lente montée.

AUTOROUTES

Un programme d'urgence sera établi, pris en charge entièrement par l'Etat. Abolition des péages.

RADIODIFFUSION

Sera dotée d'un statut autonome, à l'abri de toute ingérence politique ou partisane.
Les Taxes O.R.T.F. et Publicité en seront les recettes.

POSITION VIS-A-VIS DE L'U.N.R.

Une seule ambition, un seul combat, abattre le pouvoir personnel.

Pour les autres formations, elle sera fonction de leur programme.

POSITION VIS-A-VIS DE LA RELIGION

Liberté absolue, mais aide dans tous les domaines, dans ce que leur action peut avoir d'éducatif, d'encadrement moral, ouvert à des idées larges et d'avenir.

RAPATRIÉS

Amnistie totale, Droit à l'indemnitation dans le cadre de nouveaux accords avec l'Algérie, abrogeant les accords d'Evian. Déduction des impôts à valoir sur les sommes dues aux Rapatriés.

ENSEIGNEMENT

Sera adapté en qualité et quantité aux exigences de la culture moderne dans tous les domaines.

SANTÉ PUBLIQUE

Hôpitaux, blocs opératoires, maternités, laboratoires, formations professionnelles et rémunérations seront nos préoccupations dominantes.

SÉCURITÉ SOCIALE

Refonte complète du système - responsabilité du médecin traitant. Ajustement des dépenses avec les recettes, etc... Statut du médecin et des divers praticiens.

LE CANDIDAT

D. DOLCIANI IMPRIMEUR NICE